

■ **Association BES**, à Genève, assurer un soutien à ses membres dans le cadre de l'usage et du développement de la bourse électronique exploitée par la Bourse Suisse de valeurs mobilières, etc. (FOSC du 20.10.2003, p. 6). Nouveau nom: **Association pour le développement des compétences bancaires**. But modifié: à l'exclusion de toute opération commerciale, contribuer, en étroite relation avec le réseau des établissements bancaires et financiers de la Suisse occidentale, au développement d'une offre de formation professionnelle et académique qui constitue, pour la place financière, un atout concurrentiel important et amener ce centre lémanique de compétences au niveau national; définir une politique de formation pour la place financière, en concertation avec tous les acteurs concernés; être le partenaire privilégié de l'Etat; l'association ne poursuit aucun but lucratif. Administration: comité de 5 membres au moins. Nouvelles ressources: cotisations, revenus de sa fortune, autres ressources éventuelles. Nouveaux statuts du 26.05.2003.

Journal no 1662 du 09.02.2004  
(02118296 / CH-660.0.174.985-8)